



FLASH D'EUROPE

Lettre d'information mensuelle octobre 2016 / numéro 110

Abonnez-vous par mail et recevez gratuitement ce mensuel en version électronique

ÉDITORIAL

POURQUOI TANT D'IMPUISSANCE ?

Pourquoi cette impuissance devant le drame de la Syrie, devant ces atrocités que vivent nos frères ? Ne sera-t-on pas un jour accusé de pleurerie ? de manque d'honneur ? de crime contre l'humanité ? pour avoir laissé mourir ce peuple qui avait réussi à vivre « uni dans la diversité » des religions, des clans, de leurs histoires, depuis si longtemps ! Oui, ce qui se passe à nos frontières, et que nous n'arrivons pas à endiguer, montre notre impuissance !

Pourquoi cette impuissance ? C'est peut être parce que nous avons oublié ce dont nous avons été capables ! En effet nous avons réussi, après des décennies de barbarie, à devenir aux yeux du monde **un peuple qui avait su dépasser les conflits qui sourdaient de son histoire, de ses cultures, de ses religions... Un peuple qui avait su se réconcilier**, et qui avait pour ambition de concourir à pacifier les contrées voisines et le monde ! Nous avons montré, alors, à la face du monde qu'il était possible de s'unir en privilégiant le bien commun face aux intérêts particuliers. Et pendant plus de 70 ans nous avons réussi sur notre continent, Dieu sait pourtant guerrier, à bâtir ensemble, même imparfaitement une Communauté de destin, une Union respectueuse de chacun, Etat ou citoyen ! Nous avons réussi parce que nous avons uni nos forces, nos volontés, nos intelligences, pour trouver un nouveau chemin qui nous a tous réunis, vainqueurs et vaincus, grands et petits, latins et germains, et qui nous conduirait vers un avenir pacifié !

Saurons-nous, nous européens qui avons bénéficié de ces moments de paix, saurons-nous nous unir **pour trouver le moyen d'aider nos frères dans la détresse à trouver eux un nouveau chemin d'avenir** ? Pour réussir ces nouveaux défis venant de l'extérieur comme de l'intérieur, il nous reste beaucoup à faire : nous devons certes consolider ces fondations de notre avenir en les renforçant, en ajoutant les piliers qui lui manquent, mais aussi « **regarder en face dans la même direction** » comme le disait Antoine de Saint Exupéry, pour identifier le meilleur chemin qui conduise à la paix, à la fraternité ! Ce chemin nous l'avons vu dans le regard de ces enfants perdus d'Alep, regards que nous n'oublierons jamais !

Jeanne-Françoise HUTIN

Présidente de la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne

AU PARLEMENT

Lors de la prochaine session plénière au parlement européen du lundi 3 au jeudi 6 octobre, deux sujets principaux seront mis au vote.

La journée de mardi sera principalement consacrée à des questions économiques et le déblocage de fonds européens à la demande de la Finlande et de la Suède.

Le mercredi 5 octobre verra plusieurs votes relatifs à la convention de La Haye pour l'adhésion de certains pays (Pérou, Corée du Sud et Kazakhstan) à propos de l'enlèvement international d'enfants.

NOUVELLES DES ETATS

- ☆ Vendredi 16 septembre, les chefs d'Etats de l'Union européenne étaient réunis à Bratislava (Slovaquie) pour un sommet sur l'avenir de l'Europe post-Brexit. Un sommet auquel le Royaume-Uni n'était pas convié.
- ☆ En Croatie, le parti conservateur dirigé par l'eurodéputé A. Plenkovic a remporté les élections législatives anticipées le 11 septembre dernier. Celui-ci vise désormais le poste de 1er Ministre.
- ☆ Le 2 octobre prochain la Hongrie organisera un référendum sur le plan de relocalisation des migrants voulu par l'Europe.

L'UNION EUROPEENNE EPINGLE APPLE POUR FRAUDE FISCALE

Le 30 août dernier, la marque à la pomme s'est faite rattraper par l'Union européenne qui la somme désormais de rembourser 13 milliards d'euros à l'Irlande.

Afin d'être une terre attractive pour les entreprises, l'Irlande pratique une fiscalité très avantageuse pour certaines firmes (notamment américaines) triées sur le volet qui s'installent donc sur le territoire. Alors que le taux d'imposition sur les sociétés est de 25% en Allemagne, 33,8% en France ou encore entre 19% et 32,75% au Royaume-Uni, il n'est que de 12,5% en Irlande. Mais si ce taux extrêmement avantageux n'est pas reproché à l'Irlande qui base une partie de son modèle économique là dessus, c'est bien à propos des cadeaux faits aux entreprises américaines que la Commission souhaite sévir. En effet, l'Irlande a baissé son taux d'imposition à 0,0005% pour la firme américaine.

La Commission dénonce ici des aides d'Etats, interdites par l'Union européenne. Aujourd'hui, de nombreuses entreprises sont susceptibles d'être concernées par ces sanctions comme Amazon, Starbuck ou encore Google.

La situation est aujourd'hui paradoxale. L'Irlande qui doit aujourd'hui toucher 13 milliards d'euros par Apple, n'accueille pas la nouvelle avec enthousiasme. Avec cette sanction, c'est le modèle économique du pays qui est remis en cause. Le pays se voit obligé de reprendre un « cadeau » qu'il a offert.

Le PDG du groupe à d'ores et déjà décidé de faire appel de cette sanction. Mais l'affaire ne s'arrête pas là puisque le gouvernement américain a réagi et juge que l'Europe s'attaque exclusivement aux entreprises américaines. A tel point que les Etats-Unis laissent entendre qu'ils seraient prêts à partir dans une guerre commerciale pour protéger ses mastodontes.



Comité de rédaction : Jeanne-Françoise HUTIN et Baptiste TERRES.
Design graphique : Clément WIBAUT.
La présente publication n'engage pas la Commission européenne.



CONFERENCES

« **Terrorisme, criminalité, que fait l'Union européenne ?** » avec **Isabelle JEGOUZO**, chef de la Représentation en France de la Commission Européenne

> **Mardi 11 octobre à 18h30 à l'Espace Ouest-France, 38 rue du Pré Botté, Rennes**

En partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne, le Centre d'Excellence Jean Monnet « **Le Brexit et après : quelles conséquences pour la Bretagne ?** » avec **Jean-Dominique GIULIANI**, Président de la Fondation Robert Schuman. (Sur inscription sur <http://applications.region-bretagne.fr/enquetes/index.php/979741?lang=fr>)

> **Lundi 17 octobre de 15h30 à 20h à l'Hôtel de Courcy, 9 rue Martenot à Rennes.**

« **Energie et environnement quel rôle pour l'Union européenne ?** » avec **Anne HOUTMAN** ancienne chef de la Représentation de la Commission Européenne en France

> **Jeudi 20 octobre à 18h30 à l'Ancient Presbytère, rue du Presbytère, St Briac sur Mer**

En partenariat avec le comité de jumelage de Vern sur Seiche « **La question qui a fait tomber le mur** » avec **Peter BRINKMANN** l'un des acteurs de la chute du mur

> **Mardi 25 octobre à 18h30 à l'Espace Ouest-France, 38, rue du Pré Botté, Rennes**



Le 11 août dernier, l'escrimeuse italienne Elisa Di Francisca devient la première athlète à brandir le drapeau européen en lieu et place de son drapeau national sur un podium olympique. Dans cette période troublée et marquée par le recul de l'identité européenne, l'athlète a voulu faire passer un message pour appeler l'Union européenne à rester unie notamment face au terrorisme.

TWITTER
MDE-CIED-RENNES



FACEBOOK
MAISON EUROPE RENNES

maisoneuropederennes@gmail.com
WWW.MAISON-EUROPE-RENNES.ORG